

COMPTE À REBOURS AVANT L'ENTRÉE EN MATERNELLE

La transition à la maternelle pour les familles multilingues et internationales



Votre enfant commence une nouvelle aventure dans l'enseignement formel. Quand les enfants commencent la maternelle, la transition peut être difficile pour les familles. Jefferson County Public Schools (JCPS) dispose de [ressources](#) pour aider les familles internationales et multilingues dans cette situation.

Vous pouvez [demander un interprète](#) quand vous parlez au personnel de JCPS.

Vous pouvez utiliser une 'carte I Speak' si vous avez besoin d'aide. Prenez-la avec vous et présentez-la au personnel de l'école. Vous pouvez l'imprimer ou prendre sa photo à l'aide de votre téléphone.



Quand vous demandez un interprète, le personnel de l'école va vous connecter par téléphone ou application. Vous devrez attendre pendant que le personnel accède aux services linguistiques.

Programmes

- Si vous parlez d'autres langues à la maison, il est possible que votre enfant reçoive des services d'apprentissage de l'anglais. Demandez un dépistage dans six mois avant le début de la maternelle. Appelez le service [d'anglais comme seconde langue \(ESL\)](#) au 502-485-3623 si vous avez besoin d'aide.
- Votre enfant peut participer au Camp Ready4K. Ce programme d'été de JCPS aide les familles et les enfants à préparer leur transition à la maternelle. Les enfants y apprennent de nouvelles compétences, interagissent avec d'autres enfants et essayent des routines de classe. L'inscription commence au début du printemps. Pour plus d'information, appelez le (502) 313-4357 ou envoyez un courriel à jcps.help@jefferson.kyschools.us.

Critères relatifs à la santé

Il y a des [critères relatifs à la santé](#) de l'État de Kentucky pour les nouveaux de la maternelle. Votre enfant doit présenter des documents d'examen physiques et de vaccination. Visitez [Family Health Centers](#) [Centre de santé familiale] pour trouver des prestataires, des services et des informations dans la langue préférée.



Critères d'inscription

Pour vous inscrire à l'école, vous devez présenter des documents prouvant la garde et la résidence.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants quel que soit leur statut d'immigration.

Type de document	Documents accepté
Preuve de naissance de l'enfant	Acte de naissance, passeport ou Formulaire I-94
Preuve d'adresse de la famille	Contrat de location ou facture de service récente
Carte d'identité du parent ou tuteur	Permis de conduire ou carte d'identité consulaire des États-Unis ou d'un ancien pays

- Si vous n'avez pas tous les documents, de toute façon JCPS recevra votre étudiant. Mais vous devrez les présenter dès que possible.
- Si un adulte n'a pas la garde légale des enfants à sa charge, il peut utiliser un formulaire de procuration ou un affidavit du soignant.
- Vous pouvez inscrire vos enfants à l'école même si vous n'avez pas de domicile fixe et régulier. Appelez le bureau de l'accès et des opportunités de JCPS au (502) 485-3650 si vous avez besoin d'aide.